Réservé aux abonnés

Côtes-d'Armor : les fusillés pour l'exemple attendent leur réhabilitation

Seize soldats des Côtes du Nord (Côtes-d'Armor aujourd'hui) ont été tués pour l'exemple pendant la Première Guerre mondiale. Parmi eux, une majorité avait seulement désobéi aux ordres. La Libre Pensée se bat pour leur réhabilitation.

Dans les Côtes-d'Armor. | AFP / FRANCOIS NASCIMBENI

Ouest-France
Emmanuelle MÉTIVIER.

Publié le 05/02/2022 à 16h43

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

Il y a Joseph-Marie Jehannet, d'Illifaut, soldat de 2e classe au 118e Régiment d'infanterie, fusillé à Senlis, dans la Somme, le 24 octobre 1914, pour abandon de poste en présence de l'ennemi. Il avait 26 ans. Mais aussi Alfred Quélen, meunier à Pédernec, soldat du 136e RI, accusé d'abandon de poste par mutilation volontaire, fusillé le 6 août 1915, dans La Marne, à l'âge de 27 ans. Ou encore Henri-Pierre Crenn, de Saint-Brieuc, soldat du 2e RI, avait 25 ans quand il a été jugé coupable d'abandon de poste en présence de l'ennemi et fusillé, le 1er octobre 1915, dans La Marne… Au total, ils ont été 16 Costarmoricains fusillés pour l'exemple par l'armée française pendant la Première Guerre mondiale.

À Suippes, dans La Marne, un monument a été élevé à la mémoire des caporaux de Souain, originaires de Normandie et de Bretagne, injustement fusillés en 1915. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le cas François Laurent, emblématique

François Laurent, né à Mellionnec en 1885, est l'un de ces soldats fusillés pour désobéissance. L'histoire de ce cultivateur, marié, père de deux enfants, est tout à fait emblématique. Soldat du 248e RI, François Laurent est blessé à la main au cours d'un combat en Champagne. Témoin de la scène, son capitaine l'envoie se faire soigner mais le médecin de l'hôpital de Chalons le soupçonne de s'être mutilé volontairement pour déserter le champ de bataille. Il est fusillé le 19 octobre 1914. Son destin tragique avait inspiré l'écrivain Louis Guilloux. **« Grâce à une autopsie, qui élimine la thèse de l'automutilation, le jugement du Conseil de guerre est annulé, le 3 décembre 1933. Sa famille, qui a souffert de l'infamie, obtient réparation et son nom est gravé sur le monument aux morts pour la France de Mellionnec »**, raconte Édouard Le Moigne, vice-président de la Libre Pensée 22.

Le journal Ouest-Éclair, le 6 août 1934, relayait la « réparation solennelle à Mellionnec » de François Laurent, réunissant la foule au monument aux morts. | ARCHIVES OUEST-ÉCLAIR

Une réhabilitation collective souhaitée

Au-delà de cette réhabilitation individuelle, la Fédération nationale de la libre pensée se bat depuis des années pour que les 639 soldats français fusillés pour désobéissance (hors condamnation de droit commun) soient réhabilités collectivement. Pourquoi plutôt qu'au cas par cas ? **« Il n'existe plus aujourd'hui aucun témoin vivant et la plupart des dossiers ont été détruits. Le réexamen de chaque cas n'apportera aucun élément nouveau. Seule la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple peut leur rendre justice. Tous les droits communs, condamnés pour viol, vol ou meurtre, ont été enlevés de la liste »**, poursuit Édouard Le Moigne. La démarche est également soutenue par plusieurs associations. Une proposition de loi allant dans ce sens a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 13 janvier 2022. Le Sénat ne l'examinera pas avant sa rentrée de septembre.

Chaque 11-Novembre, un rassemblement pour la paix à Mellionnec, en hommage à l'un des 16 soldats des Côtes-du-Nord tués pour l'exemple. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Droits communs ou fusillés pour « désobéissance militaire » ?

Difficile, cependant, de distinguer les droits communs des fusillés pour « « désobéissance militaire » ». Parmi les 16 fusillés originaires du département, trois noms n'ont vraisemblablement pas leur place sur la liste des réhabilitations. **« Le soldat Lagree, de Quessoy, est manifestement un droit commun. François Thomas, de Coadout, a été jugé et condamné à Oujda (Maroc) et il n'a pas de fiche documentée. Dans le cas Audren, de Caurel, on peut aussi légitimement penser que ses condamnations de 1907 et 1910, antérieures au conflit, ont pu peser dans le verdict du tribunal militaire. Et le fait que ce tribunal s'est tenu au Mans, bien éloigné des zones de combat, nous incite à ne pas le compter dans les fusillés pour l'exemple et éviter ainsi toute éventuelle chicane sur les motifs de son exécution. »**

#Saint-Brieuc #Côtes-d'Armor #Saint Loup à Guingamp #Mellionnec

Annonces Immobilières
Avec ouestfrance-immo.com

Vente appartement
79 555 €
Saint-Brieuc
Voir l'annonce

Vente appartement
59 125 €
Saint-Brieuc
Voir l'annonce

Location appartement
491 €
Saint-Brieuc La Tertre, Le Point Du Jour, La Tour D'auvergne
Voir l'annonce

Toutes les annonces immo

Annonces Immo

Vente Appartement
Saint-Brieuc
79 555 €

Vente Appartement
Saint-Brieuc
59 125 €

Location Appartement
Saint-Brieuc Le Tertre, Le...
491 €

Toutes les annonces immo

Annonces Auto

Peugeot Partner Tepee
Saint-brieuc
11 200 €

Peugeot 108
Saint-brieuc
6 500 €

Renault Twingo 2
Saint brieuc
5 890 €

Toutes les annonces Auto

Annonces Emploi

PREPARATEUR COMMANDES CDII caces...
CDI - Maine-et-Loire

Technicien de Maintenance H/F
CDI - Erbrée

Contrôle de produits (H/F)
CDI - Écouché-les-Vallées

Toutes les annonces Emploi

Services Ouest-France

Abonnez-vous
Achetez le journal du jour (1,10€)
Mon abonnement
Bons Plans
LaPlace
Obsèques / Dans nos cœurs

Le journal en numérique **dès 5h**
Des avantages **abonnés exclusifs**
L'accès à **tous les articles sans limite**

1er mois gratuit sans engagement de durée

Je m'abonne

Suivez nous

Newsletter Saint-Brieuc
Votre adresse e-mail
Ok
Votre e-mail est collecté par le Groupe SIPA Ouest-France pour recevoir nos actualités. En savoir plus.

SITES D'ACTUALITÉ
Ouest-France
Appli Android Ouest-France
Appli iOS Ouest-France
Courrier de l'Ouest
Presse Océan
Le Maine-libre
20 Minutes
Actu.fr
La Presse de la Manche
Voiles et Voiliers
Chasse-Marée
Le marin
Autres sites du groupe

SITES DU GROUPE
Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Comparateur Assurances
Ouest-France Solidarité
Infolocale
Album photos
Incubateur OFF 7
Événements Ouest-France
Programme TV

SERVICES
Newsletter et alertes
Contactez-nous
Recrutement
Abonnez-vous
Mon abonnement
FAQ
Archives du site
Bilan gaz à effet de serre
Index de l'égalité professionnelle
Partenariats Ouest-France
Publicité Ouest-France
Publi info
Modifier mes choix de cookies

SHOPPING
Emma Matelas
SFR
H&M
Booking
Boohoo
Comparateur
Guide d'achat
Bon Plan Forfait mobile
Bon Plan Smartphone
Soldes
Codes promo Saint Valentin
Bon Plan Carrefour

Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | Qui sommes-nous ? | Tarifs de références | Charte utilisateur | Plan du site | Plan des élections | © Ouest-France

Logo Digital Ad Trust